

## RENCONTRE DE CONCERTATION

Mai – Juin 2010

### 1. Contexte

2. Pourquoi une réforme?

3. Principaux éléments de la réforme

4. Documents et règlements de la réforme

5. Call mandat 2010

6. La suite...

*Véronique Halloin - SG du F.R.S.-FNRS*

# 1. CONTEXTE (1)



## > REFORME

Nouvelle procédure d'**évaluation ex-ante des mandats et projets de recherche** introduits pour financement auprès du F.R.S.-FNRS

## > CONCERTATION

Associer les chercheurs à une **réforme** de nature à entraîner des modifications substantielles à leur **carrière** afin de permettre à ceux-ci d'être informés des projets en cours et de faire valoir leur opinion

# 1. CONTEXTE (2)

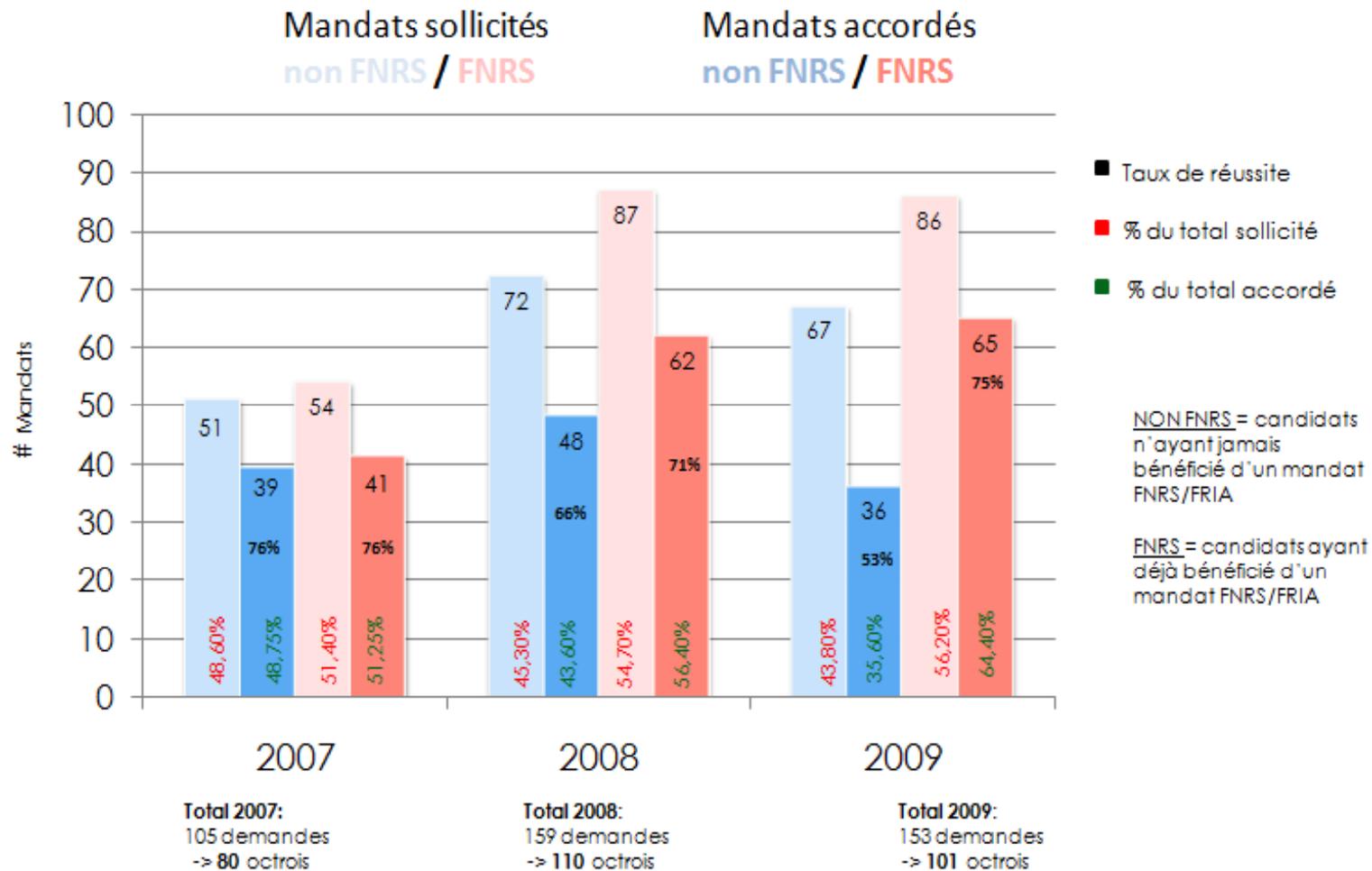
## *la procédure de concertation votée par le CA du FNRS (réforme pour les années 2011 et suivantes)*

- **DEMARCHE SUIVIE EN L'ABSENCE DE REGIME LEGAL APPLICABLE**
  - Associer les chercheurs directement
  - S'appuyer sur les procédures de concertation existantes dans les universités
  
- **PROCEDURE DE CONCERTATION**
  - **Liste des chercheurs FNRS adressée aux universités + courrier à chaque chercheur FNRS**
  - **Exposé de la réforme par le FNRS sur invitation des conseils d'entreprise et des chercheurs**
  - Communication au CA du FNRS des avis des conseils d'entreprise de chaque université
  - Communication au CA du FNRS des avis des chercheurs FNRS de chaque université (procédure de récolte des avis libre pour chaque université)
  - Examen des résultats de la concertation par le CA du FNRS et décision

# 1. CONTEXTE (3)

*une filière ouverte à toutes les étapes ⇒ la carrière chercheur FNRS commence au niveau Chercheur Qualifié!*

## Chargés de recherches



## RENCONTRE DE CONCERTATION

Mai 2010

1. Introduction
- 2. Pourquoi une réforme?**
3. Principaux éléments de la réforme
4. Documents et règlements de la réforme
5. Call mandat 2010
6. La suite...

*Véronique Halloin - SG du F.R.S.-FNRS*

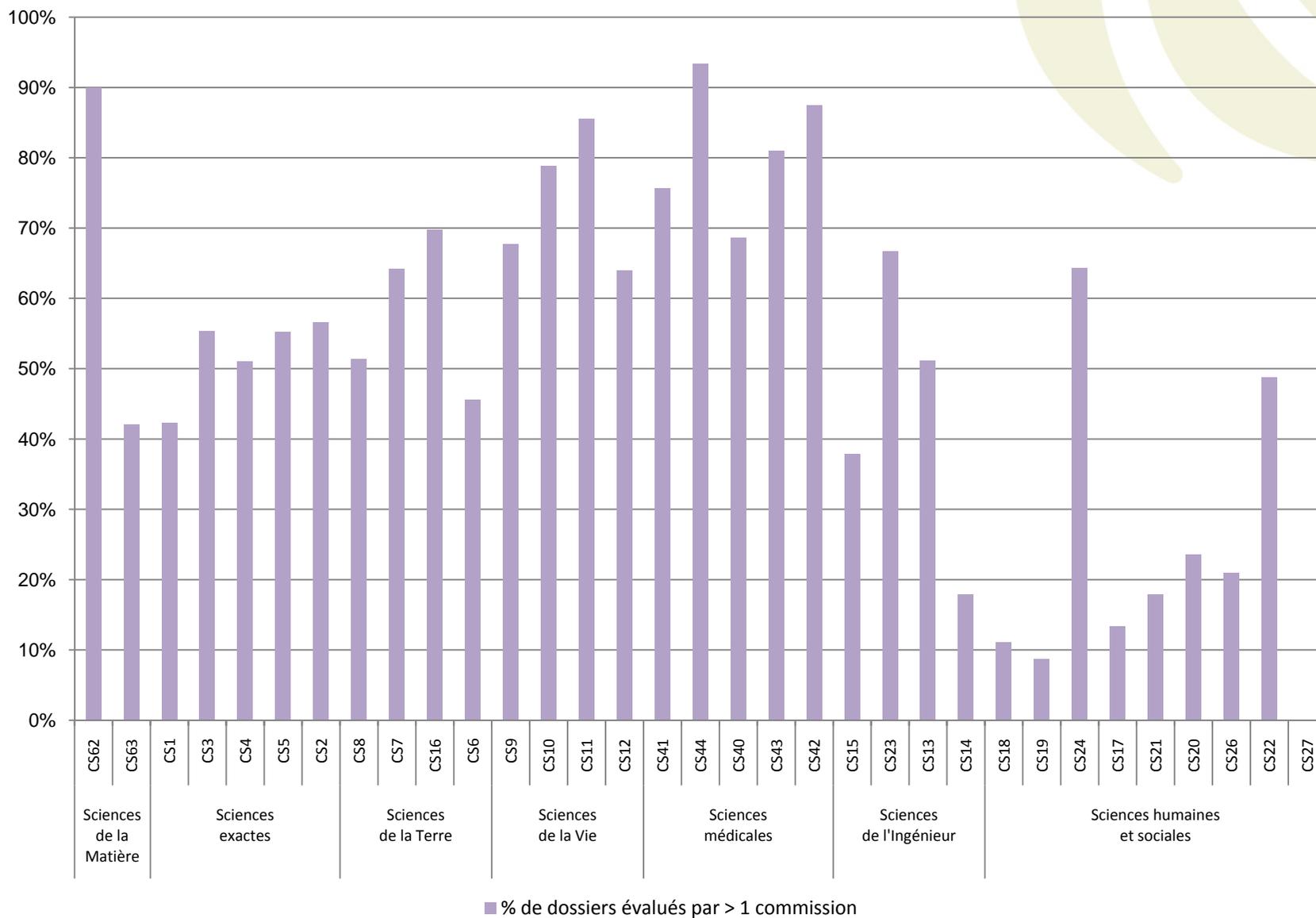
## 2. POURQUOI UNE REFORME ? (1)

*une recherche de qualité en CfB, mais nécessité de ...*

- S'aligner sur les **standards internationaux** en évaluation ex-ante!
- Amener de la **transparence** pour les chercheurs et sur la dépense de l'argent public
- Respecter les recommandations de la **Charte européenne du chercheur** non rencontrées auparavant (FNRS et CREF signataires!) (pas de feed back, critères d'évaluation pas connus, ...)
- Répondre à **certaines biais** du système ancien (statut mixte de juge et partie de membres de commissions scientifiques, décisions non motivées, ...)
- Répondre à une **demande générale des chercheurs** depuis des années (thématiques, composition et fonctionnement des commissions scientifiques)

## 2. POURQUOI UNE REFORME ? (2)

### *thématiques des 33 anciennes commissions scientifiques*



## RENCONTRE DE CONCERTATION

Mai 2010

1. Introduction
2. Pourquoi une réforme?
- 3. Principaux éléments de la réforme**
4. Documents et règlements de la réforme
5. Call mandat 2010
6. La suite...

*Véronique Halloin - SG du F.R.S.-FNRS*

# 3. PRINCIPAUX ELEMENTS DE LA REFORME (1)

## *un processus transparent*

AVANT REFORME	APRES REFORME
Procédure en <b>une étape</b> : réunion de commissions scientifiques	Procédure en <b>deux étapes</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Évaluations individuelles</li> <li>▪ Consolidation en commissions scientifiques</li> </ul>
<b>Commissions scientifiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 33</li> <li>▪ Président CfB, le plus ancien</li> <li>▪ 5 experts hors CfB + 5 experts CfB, non rémunérés</li> <li>▪ Mandats de 10 à 15 ans</li> <li>▪ Proposition des CS (cooptation)</li> </ul>	<b>Commissions scientifiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 13 pour la deuxième étape</li> <li>▪ Président hors CfB</li> <li>▪ 9 experts étrangers + 6 experts CfB non promoteurs + conflits intérêt ; tous rémunérés</li> <li>▪ 1 rapporteur et 1 co-rapporteur par projet</li> <li>▪ Mandats max 5 ans par décennie</li> <li>▪ Appel à candidatures et COMA</li> </ul>
Une majorité de dossiers soumis à plusieurs commissions scientifiques	Chaque dossier ne passe que <b>devant une seule commission</b> scientifique <b>choisie par le candidat</b>
<b>Critères d'évaluation</b> non connus	<b>Critères d'évaluation</b> définis et communiqués à l'avance aux candidats/promoteurs/experts
Pas d'appel à des experts externes aux commissions – pas de rapporteurs	Des <b>experts</b> individuels pour chaque dossier et un <b>rapporteur + co-rapporteur</b>
Pas de rapport d'évaluation	<b>Rapport d'évaluation</b> communiqué aux candidats
>20 % des dossiers mandats soumis par des promoteurs siégeant en commission	<b>Suppression</b> des potentiels <b>conflits d'intérêt directs</b> (tels que communément définis dans autres organismes)
Support papier, encodages et vérifications manuelles, ...	<b>Traçabilité des dossiers</b> pour les candidats et pour les experts via implémentation SEMAPHORE + indicateurs statistiques
<b>Eligibilité:</b> âges max	<b>Eligibilité:</b> anciennetés

### 3. PRINCIPAUX ELEMENTS DE LA REFORME (2)

*une réforme qui s'aligne sur les standards internationaux et répond aux attentes de la communauté scientifique*

- envisager la **publicité des critères d'évaluation**
- **rapport circonstancié**, au terme du processus d'évaluation
- **réforme en profondeur du système des « commissions »**
- recours à une **réserve d'experts belges ou étrangers** – comme cela se fait au niveau fédéral ou européen –, mobilisés ponctuellement dans leurs domaines de compétence, pour **éviter la plupart des problèmes posés par l'actuel système de commissions.**
- ...

### 3. PRINCIPAUX ELEMENTS DE LA REFORME (3)

*un calendrier plus adapté*

*une gestion informatique complète de la procédure*

*un accompagnement de la réforme par un comité d'académiques*

- Etalement des **appels** sur trois périodes de l'année:
  - janvier – mars: appel mandats individuels
  - mai – juin: appel projets et crédits
  - juillet – septembre: appel infrastructures/grands équipements
  
- **Informatisation** complète : plateforme SEMAPHORE
  
- Mise en place par le Conseil d'Administration du FNRS d'un **Comité d'Accompagnement**:
  - commissions scientifiques
  - validation des experts
  - propositions d'éventuelles améliorations de la procédure

## **RENCONTRE DE CONCERTATION** Mai 2010

1. Introduction
2. Pourquoi une réforme?
3. Principaux éléments de la réforme
- 4. Documents et règlements de la réforme**
5. Call mandat 2010
6. La suite...

*Véronique Halloin - SG du F.R.S.-FNRS*

# 4. DOCUMENTS ET REGLEMENTS (1)

*sur le site nouveau site web du FNRS*

*<http://www2.frs-fnrs.be/>*

## Documentation pour les appels

La documentation est mise à jour pour chaque appel, afin s'intégrer les nouveaux règlements liés à cet appel.

- le [guide du proposant](#)  : appels, soumission d'une proposition, conditions
- le [guide de l'évaluation](#)  : processus de l'évaluation, acteurs et étapes
- le [guide de l'évaluateur](#)  (FR) / [guide for reviewers](#)  (EN)
- le [manuel de l'utilisateur de SEMAPHORE](#)  : aide pratique au proposant
- les [descripteurs](#)  des domaines couverts par les Commissions scientifiques
- la [composition des Commissions scientifiques](#)  pour l'appel mandats 2010

Sera disponible à une date ultérieure:

- le [guide pour les bénéficiaires](#) : règles de fonctionnement après octroi de l'aide

# 4. DOCUMENTS ET REGLEMENTS (2)

*sur le site nouveau site web du FNRS*

*<http://www2.frs-fnrs.be/>*

## Les règlements

Les règlements reprennent les conditions des appels à propositions telles que votées par le Conseil d'administration et les modalités de fonctionnement en cas d'octroi.

Ils décrivent également les processus de demande (conditions, délais à respecter, etc) pour les aides hors appel (congrès, mobilité, formation, ...).

- les règlements  : textes officiels encadrant les appels et les aides (FR)
- le règlement des Commissions scientifiques  : composition et rôle (FR)
- le règlement du Comité d'accompagnement  : composition et rôle (FR)
- les mesures transitoires 2010  : conditions d'éligibilité, dérogations (FR)

## La réforme des procédures d'évaluation

Les modifications de fonctionnement par rapport aux années antérieures, votées par le Conseil d'administration du F.R.S.-FNRS du 25.01.2010, sont reprises dans le guide-résumé  (FR)



## RENCONTRE DE CONCERTATION

Mai 2010

1. Introduction
2. Pourquoi une réforme?
3. Principaux éléments de la réforme
4. Documents et règlements de la réforme
- 5. Call mandat 2010**
6. La suite....

*Véronique Halloin - SG du F.R.S.-FNRS*

## 5. CALL MANDATS 2010 (1)

*un nombre important d'experts enregistrés*

Liste des **experts potentiels** arrêtée au **22.03.2010**:

SEN 1 : 243	SHS1 : 228	SVS 1 : 250
SEN 2 : 311	SHS2 : 129	SVS 2 : 178
SEN 3 : 272	SHS 3 : 164	SVS 3 : 185
SEN 4 : 256	SHS 4 : 105	<b>Total SVS : 613</b>
<b>Total SEN : 1.082</b>	SHS 5 : 196	
	<b>Total SHS : 822</b>	

**TOTAL général : ~2.200 (~70% hors CfB)**

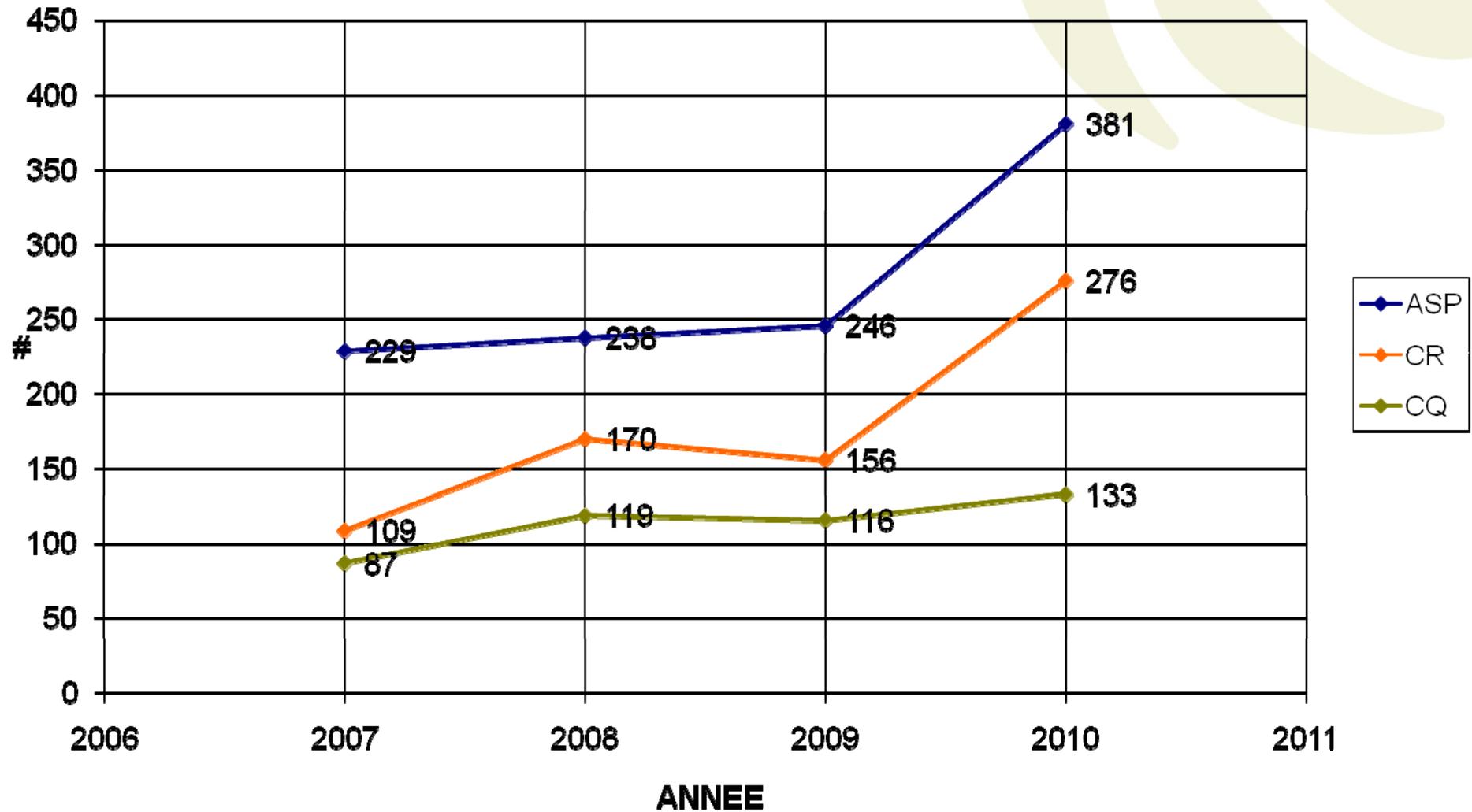
## 5. CALL MANDATS 2010 (2)

*une procédure de classement (« taggage ») des experts*

- Base de données Oracle sur **Semaphore**
- Indicateurs de **qualité scientifique** (5 publications les +représentatives, prix, rayonnement, ...)
- Indicateurs **d'expérience** en évaluation (referees pour journaux, chair, rapporteur, ...)
- Indicateurs de **thématiques** de recherche (champs descriptifs, résumé thématiques)
- Des intérimaires scientifiques (niveau PhD) pour « **tagger** » les experts + attribution dossiers
- **Comité d'accompagnement** (4 représentants par Académie universitaire); validation

## 5. CALL MANDATS 2010 (3)

*790 candidats en 2010 p/ ~ 500 les années précédentes*



## 5. CALL MANDATS 2010 (4)

*une répartition équilibrée du nombre de dossiers par CS*

	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SEN1	SEN2	SEN3	SEN4	SVS1	SVS2	SVS3	Fore sight	
ASP	41	42	40	39	34	15	22	43	26	21	26	22	7	<b>378</b>
CR	22	17	24	24	13	17	23	26	35	25	28	16	2	<b>272</b>
CQ	7	4	8	13	7	15	25	14	10	14	7	9	0	<b>133</b>
CCD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	<b>4</b>
CR4	1	4	5	2	3	5	3	3	9	5	6	5	0	<b>51</b>
MR	0	2	0	0	1	1	3	0	3	2	1	1	0	<b>14</b>
DR	0	1	1	0	0	0	1	0	0	0	1	2	0	<b>6</b>
	<b>71</b>	<b>70</b>	<b>78</b>	<b>78</b>	<b>58</b>	<b>53</b>	<b>77</b>	<b>86</b>	<b>83</b>	<b>67</b>	<b>70</b>	<b>58</b>	<b>9</b>	<b>858</b>
2009 A,CR ,CQ	<b>45</b>	<b>48</b>	<b>33</b>	<b>46</b>	<b>22</b>	<b>30</b>	<b>52</b>	<b>42</b>	<b>58</b>	<b>37</b>	<b>49</b>	<b>56</b>	-	<b>518</b>

## RENCONTRE DE CONCERTATION

Mai 2010

1. Introduction
2. Pourquoi une réforme?
3. Principaux éléments de la réforme
4. Documents et règlements de la réforme
5. Call mandat 2010
- 6. La suite....**

*Véronique Halloin - SG du F.R.S.-FNRS*

# LA SUITE ...

## *la procédure de concertation votée par le CA du FNRS (réforme pour les années 2011 et suivantes)*

### > **DEMARCHE SUIVIE EN L'ABSENCE DE REGIME LEGAL APPLICABLE**

- Associer les chercheurs directement
- S'appuyer sur les procédures de concertation existantes dans les universités

### > **PROCEDURE DE CONCERTATION**

- Liste des chercheurs FNRS adressée aux universités + courrier à chaque chercheur FNRS
- Exposé de la réforme par le FNRS sur invitation des conseils d'entreprise et des chercheurs
- **Communication au CA du FNRS des avis des conseils d'entreprise de chaque université**
- **Communication au CA du FNRS des avis des chercheurs FNRS de chaque université (procédure de récolte des avis libre pour chaque université)**
- **Examen des résultats de la concertation par le CA du FNRS (juin) et décision finale**